

DEL-2021-218

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

92

Délibération

Date d'affichage

7 OCT. 2021

Déposée en Préfecture le

6 OCT. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANNECY

SEANCE du 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un Le trente du mois de septembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt quatre septembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore - 27 route de Frangy à Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME. ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Corinne BOULAND, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Roland DAVIET, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT

Avaient donné procuration

Michel BEAL à Catherine BOUVIER, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Sandrine DALL'AGLIO à Magali MUGNIER, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Joëlle DERIPPE-PERRADIN à Bilel BOUCHETIBAT, Fabien GERY à Samuel DIXNEUF, Xavier OSTERNAUD à Aurélien MODURIER, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Yannis SAUTY à Christian PETIT, Jean-Louis TOÉ à Odile CERIATI-MAURIS

Etaient excusé(e)s

Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Antoine de MENTHON

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

CLECT : MODIFICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE D'ALLÈVES ET DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE VEYRIER-DU-LAC

Frédérique LARDET, rapporteur

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C;

Vu l'arrêté n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 en date du 21 décembre 2018 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération du Grand Annecy ;

Vu la délibération n° D-2020-309 du 30 juillet 2020 portant sur la composition de la Commission locale chargée d'évaluer les charges transférées (CLECT) ;

Vu les élections municipales de la commune de Veyrier-du-Lac qui se sont tenues le 4 juillet 2021 ;

Vu l'élection de Vanessa BRUNO en qualité de Maire de la commune de Veyrier-du-Lac en date du 11 juillet 2021 ;

Considérant qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être créée entre les établissements publics de coopération intercommunale et leurs communes membres afin d'évaluer les transferts de charges ;

Considérant la démission de Mathieu PINEL, intervenue le 8 juin 2021, de son poste de 1er adjoint et conseiller municipal d'Allèves ;

Considérant que la désignation des membres de la CLECT est opérée par chaque conseil municipal suivant les dispositions de la délibération cadre n° D-2020-309 du 30 juillet 2020 précitée ;

Considérant que les communes d'Allèves et de Veyrier-du-Lac disposent d'un représentant au sein de la Commission locale chargée d'évaluer les charges transférées (CLECT) ;

Considérant la désignation de Noëlle DELORME, Maire d'Allèves, comme représentante de sa Commune au sein de la Commission locale chargée d'évaluer les charges transférées (CLECT) dument notifiée par courrier en date du 9 juillet 2021 ;

Le Conseil décide de prendre acte des désignations de Noëlle DELORME, Maire d'Allèves, et Vanessa BRUNO, Maire de Veyrier-du-Lac, comme représentantes de leur Commune respective au sein de la Commune au sein de la Commission locale chargée d'évaluer les charges transférées (CLECT).

PRIS ACTE

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20210930-7163-DE-1-1 en date du 06/10/21 ; REFERENCE ACTE : DEL-2021-218

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, Le Directeur Général,

Sébastien LENOIR.